

RÉSUMÉ DES AVIS POSTÉS SUR LA PLATEFORME « VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE »

ELEVAGE

Poulain virtuel sur notre site internet

Sujet déjà maintes fois évoqué.

Réponse de la FSFM :

Le projet "poulains virtuels" avec accès direct pour les éleveurs est disponible sur <https://www.poulainvirtuel.ch/> depuis fin juillet 2020.

Marques blanches

Beaucoup de remarques à ce sujet. De nombreux avis plutôt contre une limitation des marques blanches.

Il en ressort que les éleveurs devraient pouvoir choisir s'ils veulent élever avec beaucoup ou peu de blanc.

Il est aussi invoqué que les utilisateurs de loisirs apprécient particulièrement les chevaux avec beaucoup de blanc.

On en vient à la SNEG, où l'on devrait également moins tenir compte des marques blanches, car les critères reconnus de sélection de la race ne devraient pas être mis en retrait pour un peu trop de blanc.

Approbation provisoire des étalons jusqu'à un test de la descendance, afin de voir si elle correspond aux buts d'élevage. Pas prouvé en effet qu'un étalon avec beaucoup de blanc laisse forcément des sujets très marqués. Certains étalons avec peu de blanc en laissent parfois beaucoup sur leurs descendants.

Réponse de la FSFM :

Des directives claires ont été édictées et se doivent d'être respectées à la lettre. On ne peut pas se permettre de faire actuellement des exceptions. Si les éleveurs souhaitent changer les directives en vigueur, ils doivent s'adresser aux organisations d'élevages affiliées à la FSFM et ces dernières devront faire des suggestions concrètes pour la future Assemblée des délégués. Les propositions doivent être remises au comité, par écrit et sur papier, au plus tard à fin février.

Juges de race FSFM et cumul des mandats

Sujet évoqué, à savoir que les juges ne devraient pas être actifs comme étalonniers. Les étalonniers ne devraient pas siéger au comité, ni être juges de races.

L'impartialité de ces derniers est également pointée du doigt sur les places de concours. Il est souligné que les juges devraient expliquer ce qui va bien chez le cheval et ne pas ressortir tout le mauvais, cela démotive les éleveurs, poussant certains à cesser l'élevage.

Les juges ont tendances à dénigrer certains sujets selon une ascendance, sans tenir compte de la valeur du produit, il faudrait plus de cohésion entre eux et entre les différentes régions.

Proposition de limiter les mandats à deux par personne, cela concernant le comité et les commissions.

Réponse de la FSFM :

Les juges de race FSFM sont nommés par l'Assemblée des délégués. Les organisations d'élevage, membres de la FSFM, font des propositions de personnalités au comité qui les soumet à l'Assemblée. Un juge de race se doit de représenter dignement le cheval de la race des Franches-Montagnes. L'une des qualités principales recherchées est une connaissance approfondie du FM. Représentant les différentes régions de Suisse, le juge de

race doit faire preuve d'un caractère rigoureux et d'un esprit loyal. Souvent victime de critiques, il doit se montrer fort, tout en restant ouvert, et bien sûr apte à justifier ses prises de décisions. Les mandats, au sein du comité et des commissions de la FSFM, durent quatre ans; ils sont renouvelables deux fois. Chaque commission comprend un membre du comité qui assume en principe la présidence de ladite commission.

Modèle du cheval

Certaines personnes relèvent que l'on a trop tendance à vouloir faire du franches-montagnes une sorte de demi-sang. Ils trouvent que l'on devrait vraiment faire en sorte de garder un vrai cheval de loisir fiable et polyvalent.

Réponse de la FSFM :

Les dirigeants de la FSFM se sont toujours efforcés de défendre notre magnifique cheval FM. Le but d'élevage est clairement défini et il convient de le respecter.

STATUTS

Votants à l'Assemblée des délégués

Seuls les éleveurs actifs devraient pouvoir voter à l'AD afin de prendre des décisions concernant la commercialisation et autres sujets. Certains délégués actuels entravent des décisions alors qu'ils ne sont plus actifs depuis longtemps.

Réponse de la FSFM :

Les organisations membres de la FSFM désignent les délégués qui les représenteront lors de l'assemblée. Il est du devoir des organisations membres de nommer des éleveurs actifs et motivés pour assister et participer à l'assemblée des délégués.

RÈGLEMENTS

Taille

Augmentation de la limite de taille évoquée, cela permettrait de préparer le test en terrain plus sereinement pour des chevaux qui risquent de dépasser la taille autorisée en fin de saison.

Possibilité évoquée également, pouvoir effectuer le test en terrain à 4 ans pour ceux qui souhaitent commencer l'entraînement de leur cheval plus tard.

Réponse de la FSFM :

Les TET sont répartis durant toute l'année des 3 ans, du mois de mars au mois de septembre. Les éleveurs ont ainsi la possibilité de présenter leurs chevaux durant toute l'année. En cas d'échec ou pour motif attesté de maladie ou d'accident, le cheval ne peut répéter le test en terrain qu'une seule fois en principe à l'âge de 3 ans mais au plus tard durant l'année de ses 4 ans. La demande de report de TET doit parvenir à la gérance avant le 31 octobre de l'année où le cheval fête ses 3 ans.

DIRECTIVES

SNEG

Une seule personne doit amener le cheval à la toise et au contrôle des marques blanches afin de bien délimiter la commission du public.

Personnes hors du monde FM pour effectuer ces tâches, ce qui provoquerait moins de tensions.

Directives claires concernant le pas de coq et l'amble.

Réponse de la FSFM :

Cette année, l'Assemblée des délégués a voté l'ajout du harper (pas de coq) comme allure indésirable dans le Programme d'élevage. Donc cette allure sera dorénavant sanctionnée. La Fédération souhaite engager à l'avenir des contrôleurs neutres et extérieurs à la FSFM pour les marques blanches et la mesure de la toise à Glovelier. L'accès à la zone de contrôle devra à l'avenir être mieux délimité.

CONCOURS D'ÉLEVAGE

Principales remarques, il faut présenter les chevaux de manière « anonyme », à savoir que l'ascendance et le propriétaire ne soient pas connus, afin que le jugement soit plus impartial, les juges ne pouvant pas favoriser des origines ou des propriétaires qu'ils apprécient plus que d'autres.

Il est aussi relevé que les juges de race ne devraient pas pouvoir communiquer entre eux lors de la notation, tant pour les concours de poulains, TET et SNEG.

Former des personnes neutres et professionnelles, hors de l'élevage, utilisant à plus grand échelle les valeurs d'élevage et également les avancées de la génomique, engagées à l'année par la FSFM et devant suivre un cahier des charges bien défini.

Il est également évoqué que les chevaux devraient être présentés par des personnes neutres et non pas par le propriétaire.

Autre point relevé, les allures sont trop prises en compte lors de l'appréciation, les utilisateurs veulent surtout un cheval calme, ces critères les intéressent peu.

Concernant le TES, faut-il des chevaux ferrés ? Ou alors autoriser la possibilité de referrer durant le TES si nécessaire.

Réponse de la FSFM :

La Fédération accorde une grande importance à la généalogie et notamment aux lignées maternelles pour ce qui est de la sélection des étalons. Elle récompense, chaque année, les meilleurs étalons lors du National FM. Dès lors, il paraît normal de savoir qui est le père de tel ou tel sujet. Pour ce qui est de son propriétaire, nous sommes d'avis que ce dernier connaît bien son cheval et qu'il sera le plus en mesure de le présenter à son avantage.

En effet, l'excellent caractère spécifique au cheval FM constitue sa qualité première, un comportement prouvant un bon caractère, un tempérament calme et équilibré, de la vivacité et de l'intelligence sont les caractéristiques recherchées selon le programme d'élevage. Il convient donc de mettre aussi l'accent sur ce point-là.

Les chevaux doivent arriver égaux au TES. Un cheval non ferré risque d'être désavantagé et pas à l'aise sur sol dur ou glacé par rapport à un cheval ferré et muni de crampons. Si un cheval doit être referré pendant le TES, il le sera par le maréchal du HNS.

EPREUVES DE SPORT & LOISIR

Qualifications et divers

Dans une même catégorie, possibilité de pouvoir être qualifié avec un plus petit nombre de classements pour les chevaux les plus jeunes.

Les concours de saut ont mauvaise réputation tant dans le monde FM qu'à l'extérieur. Des cavaliers inexpérimentés qui se lancent « aveuglément » sur les parcours, sans tenir compte de leur cheval.

Les cavaliers de dressage sont mieux préparés et les concours de meilleur niveau.

Possibilité d'obtenir des points en montant en épreuves officielles de dressage, hors concours FM.

30% de classés, traitement trop souple. Durcir les pourcentages de classement permettrait d'avoir moins de monde lors des finales et de faire ressortir les qualités sportives du FM.

Attribuer des classements aux points en gymkhana pour passer au niveau supérieur.

Permettre plus d'accès aux épreuves pour les jeunes utilisateurs.

Réponse de la FSFM :

La Commission de formation, de sport et de loisirs va prochainement se pencher sur ces différentes questions. A savoir si un 4 ans ne devrait avoir que 2 classements au lieu de 4 pour se qualifier pour la Finale, par exemple. Pour rappel, les épreuves sont ouvertes aux possesseurs du brevet, il n'y a pas d'âge minimum pour s'inscrire au brevet d'équitation. Pour l'attelage, la limite est fixée à 14 ans, ce qui nous paraît tout à fait judicieux. Le souhait n'est pas d'ouvrir ou élargir le mode de qualifications, mais bien au contraire de privilégier l'organisation d'épreuves « Sport & Loisir » réservées aux FM et HF.

COMMERCIALISATION

Introduire une rubrique pour la vente des poulains.

Les utilisateurs de chevaux FM étant des femmes dans une forte proportion, revoir la stratégie marketing en invoquant toutes les possibilités de sport, aventure, randonnée, etc. que permet le franches-montagnes et qui attirent ce genre de public.

Il faut également plus se servir des médias sociaux pour commercialiser les chevaux à vendre.

Aide financière pour les ventes à l'étranger, afin de baisser le prix.

Plus de chevaux avec des marques blanches et de chevaux toisant plus de 160, catégorie également recherchée.

Réponse de la FSFM :

La Commission de promotion et de commercialisation n'est pas favorable à une ouverture de notre liste de chevaux à vendre aux poulains. Les chevaux doivent avoir passé un TET pour être mis en vente sur notre site internet. La Fédération souhaite encourager les éleveurs à garder et former des chevaux adultes, ce qui est actuellement le plus recherché par les acheteurs. La FSFM est active sur Facebook et souhaite développer encore plus sa présence sur les médias sociaux. Elle a aussi créé une chaîne Youtube pour pouvoir enregistrer et diffuser les vidéos des chevaux à vendre dans le cadre du projet e-FM. Aucune aide financière de la Confédération n'est envisagée à l'heure actuelle pour les ventes à l'étranger, mais nous sommes en contact avec l'OFAG pour trouver des moyens de soutenir l'exportation.

Le marché dépend fortement de la demande et de l'offre à disposition. Les sujets présentant des particularités physiques seront souvent plus prisés que les autres.

AUTRES

Retransmettre certaines manifestations en direct, telles SNEG, TES.

Enregistrer la profession des tous les propriétaires et utilisateurs, afin de pouvoir profiter des ressources de chaque profession pour le développement de certains projets ou aux fins de consultations.

Meilleures définitions des tâches de la FSFM et du HNS, les gens ne savent à quelle entité s'adresser selon les questions à poser.

Réponse de la FSFM :

La retransmission en direct de nos manifestations représente un coût important et n'est actuellement pas à l'ordre du jour. La loi sur la protection des données ne nous permet pas de diffuser les informations personnelles des éleveurs ou propriétaires (coordonnées, profession etc...)

Le franches-montagnes est la seule race de chevaux d'origine suisse qui existe encore aujourd'hui et à ce titre il a une importance particulière, aussi pour la Confédération et l'OFAG. Nous travaillons main dans la main avec nos partenaires ci-dessous, dans le but de pérenniser le cheval de la race des Franches-Montagnes.

Tâches principales des différentes institutions sur le site d'Avenches		
FSFM	Agroscope / Haras national suisse (HNS)	ISME (clinique vétérinaire d'Avenches)
026 676 63 43	058 482 61 11	058 482 63 00
Gestion du Stud-Book franches-montagnes	Recherche scientifique	Clinique de médecine équine
Saisie des saillies et des naissances	Bureau de conseil (détention, alimentation, comportement, éthologie, formation, conseil juridique, législation, protection des animaux, expertise, etc.)	Contrôle des juments en chaleur
Etablissement des papiers pour tous les chevaux FM	Mise à disposition d'étalons reproducteurs	Insémination semence fraîche et/ou congelée
Changements de propriétaire	Gestion des stations pour les étalons en monte naturelle	Contrôle de gestation
Gestion des TET, des concours de poulains, des épreuves de Sport & Loisir, de la SNEG, du TES et du National FM.	Participation à de nombreuses manifestations en Suisse et à l'étranger dans le but de mettre le franches-montagnes à l'honneur	
Versement des contributions au maintien de race		
Projet e-FM et FM en manège	Projet e-FM et FM en manège	

REMARQUES GÉNÉRALES

Dans l'ensemble, remarques très positives concernant la possibilité de pouvoir s'exprimer sur cette plateforme.